

Grille de sélection des projets- Juillet 2017

PRINCIPES DE SÉLECTION		QUESTIONS EXPLORATOIRES		NOTATION		NOTE	TOTAL
CRITERES NOTES	1 Coopération Gouvernance	Le projet est-il construit en cohérence avec les dynamiques existantes ?		Non	le porteur de projet ne tient pas compte des dynamiques locales en lien avec son projet	-10	/20
				Oui	le porteur de projet a connaissance des dynamiques locales et la cohérence de son projet avec ces dernières est démontrée	10	
		Le projet implique-t-il les partenaires nécessaires à sa conduite, et ce à toutes les étapes?		Non	le projet n'implique aucun partenaire	-10	
	Oui			le projet implique des partenaires	5		
	Oui			le projet est co-construit avec des partenaires ou les implique très fortement	10		
	2 Validité Pérennisation	Le projet répond-il à des besoins du territoire ?		Non	les besoins sont inexistants	-30	
				Oui	les besoins sont existants et mal satisfaits	15	
	3 Proximité	Le projet favorise-t-il le renforcement des potentiels/ressources locales (ressources naturelles, culturelles, humaines, savoir-faire....) ?		Oui	les besoins sont existants et nouveaux	30	/30
				Non	le projet menace, nuit ou fragilise les ressources	-30	
				Neutre	le projet ne génère pas d'impact à ce niveau	0	
	4 Innovation Changement de pratiques	Le projet induit-il une amélioration de pratiques pour le territoire et ses acteurs (dans les modes d'organisation, de partenariat, de fonctionnement et/ou de valorisation des potentiels et ressources) ?		Non	le projet ne préserve ou valorise une ressource	20	/40
				Oui	le projet préserve ou valorise plusieurs ressources	30	
				Non pas du tout		-10	
		Oui	partiellement	10			
		Oui	correctement	15			
		Oui	parfaitement	20			
	Le projet permet-il la création de nouveaux services, produits ou filières ?		Non	le projet reproduit des éléments déjà existants	0		
			Oui	le projet propose l'amélioration d'éléments existants	10		
Oui			le projet sera générateur de futures innovations	15			
5 Economie Emploi	Le projet apporte-t-il un service/équipement qui aura un impact sur l'attractivité et l'emploi ?		Oui	le projet n'a jamais existé sur le territoire	20	/40	
			Non	le projet est sans impact sur l'attractivité et l'emploi	0		
			Oui	le projet a un impact sur l'attractivité et/ou le maintien d'emplois de manière indirecte	10		
	Oui	le projet a un impact sur l'attractivité et/ou la création d'emplois à moyen terme de façon directe	15				
	Oui	le projet a un impact sur l'attractivité et/ou la création d'emplois de façon directe	20				
	Oui	une étude économique a été réalisée et le projet est viable à terme sans LEADER	20				
FA1 FA3	La viabilité économique du projet est-elle avérée ?		Non	le projet n'est pas viable à terme sans LEADER	-10	/40	
			Neutre	le projet n'est pas concerné par le critère de viabilité économique	0		
			Oui	une étude économique a été réalisée et le projet est viable à terme sans LEADER	20		
	FA2	Le projet relève-t-il d'un modèle économique à développer – ESS, économie circulaire, économie de proximité, économie de fonctionnalité (voir définitions en bas de page) ?		Non	le projet n'est pas concerné par le critère de viabilité économique		0
				Oui	d'un		5
				Oui	de plusieurs		10
Le projet améliore-t-il la compétitivité d'une entreprise, d'une filière ?		Non	le projet n'est pas concerné par le critère de viabilité économique	0			
		Oui	le projet n'est pas concerné par le critère de viabilité économique	10			
		Oui	une étude économique a été réalisée et le projet est viable à terme sans LEADER	20			
6 Eco- responsabilité	Le projet a un impact sur : - la baisse des déplacements routiers et/ou l'émergence de solution d'éco mobilité - la performance environnementale des entreprises (matériaux de construction / rénovation, efficacité énergétique,...) - le développement des énergies renouvelables - la préservation/gestion/entretien du foncier		Non	le projet a un impact négatif pour au moins un aspect	-40	/40	
			Neutre	le projet a un impact neutre pour tous les aspects	20		
			Oui	le projet n'a aucun impact négatif sur ces aspects et a un impact positif pour plusieurs aspects	40		
	Le projet a un impact sur : - la performance environnementale des entreprises (efficacité énergétique, techniques employées,...) - le développement des énergies renouvelables - la consommation responsable		Non	le projet a un impact négatif pour au moins un aspect	-40		
			Neutre	le projet a un impact neutre pour tous les aspects	20		
			Oui	le projet n'a aucun impact négatif sur ces aspects et a un impact positif pour plusieurs aspects	40		
	FA3	Le projet vise-t-il une gestion durable des ressources ?		Non	le projet a un impact négatif pour au moins un aspect		-40
				Neutre	le projet ne s'applique pas au projet		20
				Oui	partiellement		20
Oui	correctement	30					
Oui	parfaitement	40					
NOTE GLOBALE DU PROJET						/200	

Définitions-critère 5 :
Economie sociale et solidaire (ESS) : mode économique conciliant solidarité, performances économiques et utilité sociale
Economie de proximité : mode d'organisation de l'économie autour de la relation directe
Economie circulaire : mode de production de biens et de services favorisant le recyclage dans un souci de préservation de l'environnement
Economie de fonctionnalité : vente de l'usage d'un bien et non du bien lui-même

Pour être sélectionné, le projet doit atteindre la note minimale de 100